

LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION

MENTION DROIT parcours privé

3^{ème} NIVEAU

SEMESTRE 6

GROUPE DE COURS N° 1

DROIT CIVIL 1

MATIERE RENFORCEE

LUNDI 26 JUIN 2017

11 H 30 – 13 H

AUCUN DOCUMENT AUTORISE

Traitez les deux cas pratiques suivants en justifiant vos solutions en droit :

Cas n°1 :

Gabriel et Lou se sont mariés en 2005, sans contrat. De leur union sont nés deux fils, Robin (10 ans) et Jules (5 ans). Les époux souhaitent aujourd'hui changer de régime matrimonial pour adopter une séparation de biens. Ils viennent vous consulter et vous font part des faits suivants :

En 2009, Lou a reçu dans la succession de son père une somme de 200 000 € qu'elle a choisi d'utiliser pour acheter une petite maison à Bayonne, ce bien ayant une valeur de 300 000 € au jour de l'acquisition. Le reliquat du prix de vente a été réglé à l'aide des revenus des époux. Cette maison a, aujourd'hui, une valeur de 600 000 €.

Gabriel et Lou vous posent deux questions :

D'abord, doivent-ils faire intervenir un juge pour procéder au changement de régime matrimonial ?

Ensuite, quelle est la nature du bien situé à Bayonne, et son acquisition aura-t-elle des conséquences patrimoniales dont il faudra tenir compte au moment de la liquidation de leur régime ?

N.B : Vous consultez l'acte d'achat de la maison qui ne fait aucune référence à l'origine des fonds utilisés dans l'acquisition.

Cas n°2

Benjamin Lejeune, 31 ans, décède dans un tragique accident de voiture le 11 décembre 2016. Il laisse à sa survivance son père, ses grands-parents maternels et une tante dans la branche maternelle. Procédez à la dévolution de la succession sachant que le défunt n'a laissé aucune disposition testamentaire.